



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Defense et usage

Question écrite n° 3691

#### Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande a M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, charge de la francophonie, si des moyens specifiques ont ete mis en place par son departement pour veiller au respect de l'article 18 de la charte olympique pendant les jeux de Seoul, en ce qui concerne l'usage du francais, premiere langue officiel de l'olympisme. Il lui demande si la resolution adoptee sur ce point au sommet des Quatre a bien ete suivie d'effets.

#### Texte de la réponse

Reponse. - C'est a Paris, en 1896, que la tradition olympique a ete restauree, a l'initiative d'un Francais, le baron Pierre de Coubertin. En raison de ce role fondateur, les olympiades de l'ere moderne accordent une place preeminente a la langue francaise. C'est ainsi que la charte olympique dispose dans son article 18 que les langues officielles du comite international olympique sont le francais et l'anglais (). En cas de desaccord entre les textes francais et anglais de ces regles le texte francais fera autorite. L'article 68 du protocole portant reglement olympique precise par ailleurs que, lorsqu'il est necessaire de doubler les indications fournies en francais, c'est dans la langue du pays hote que les traductions doivent etre donnees. De ce fait, il est d'usage en particulier que les ceremonies d'ouverture et de cloture des jeux se deroulent en francais (quitte a etre traduites ensuite dans la langue du pays d'accueil), de meme que les communications publiques, l'annonce des epreuves et la proclamation des resultats. Lors du sommet francophone de Quebec, qui s'est tenu en septembre 1987, les quarante et un chefs d'Etat, de gouvernement et de delegation presents ont d'ailleurs tenu a reaffirmer ces principes dans une resolution commune : « Les chefs d'Etat, de gouvernement et de delegation ayant en commun l'usage du francais, considerant qu'en vertu de l'article 18, dernier paragraphe de la charte olympique, le francais est la premiere langue officielle de l'olympisme, demandent instamment au president du Comite international olympique de veiller a ce que la langue francaise, conjointement a la langue du pays hote, soit employee dans toutes les communications publiques faites durant le deroulement des jeux d'hiver et d'ete, et notamment lors des ceremonies d'ouverture et de cloture, ainsi que pour l'annonce des epreuves et la proclamation des resultats ». Ces dispositions ont ete scrupuleusement respectees au cours des jeux d'hiver de Calgary. Comme le signale l'honorable parlementaire, le Premier ministre francais avait pris l'initiative, par une lettre en date du 18 aout 1987, de saisir le president du Comite international olympique au sujet de l'usage du francais dans les manifestations olympiques. Au lendemain du sommet de Quebec, le Premier ministre du Canada, M Brian Mulroney, en sa qualite de president du 2e sommet francophone, est egalement intervenu aupres de M Samaranch par une lettre en date du 18 janvier 1988 pour l'informer des termes de la resolution adoptee a l'initiative de la France. A Seoul, le chef de l'Etat coreen qui a ouvert officiellement les jeux, s'est exprime en coreen, repondant a la demande de M Samaranch, qui a fait lui-meme un discours en anglais, dans lequel il a introduit une phrase en francais. L'annonce des resultats a ete faite en coreen, la traduction, en francais et en anglais, etant assuree sur de grands panneaux lumineux, mis en place a l'initiative du Comite national olympique de Coree. Pour la cloture des jeux, le president du comite d'organisation des jeux Olympiques a prononce un discours en coreen, terminant son allocution par une phrase en francais : « Rendez-

vous a Barcelone ! ». Quant a M Samaranch, il s'est a nouveau exprime en anglais, en veillant neanmoins a prononcer une phrase dans notre langue. M Nelson Paillou, president du comite national olympique et sportif francais nous a signale : « Dans l'ensemble, nous pouvons nous estimer satisfaits. Nous n'avons rien a deplorer, en tout cas, lors des deux manifestations majeures, les ceremonies d'ouverture et de cloture. Le president Samaranch a tenu parole ; il a utilise et l'anglais et le francais lors de ses differents discours ». Ainsi le francais n'a pas ete absent du deroulement des jeux d'ete de Seoul, grace notamment a la comprehension manifestee par les autorites olympiques coreennes, qui ont tenu compte dans toute la mesure du possible des demarches effectuees au nom des chefs d'Etat, de gouvernement et de delegation du 2e sommet francophone. Il convient enfin de rappeler qu'avant les jeux de Seoul, le secretariat d'Etat a la jeunesse et aux sports et le commissariat general de la langue francaise, en liaison avec le comite national olympique, ont fait editer un dépliant recapitulant le vocabulaire sportif francais dont l'usage est juge preferable a celui des mots anglais, du moins lorsque ceux-ci ne semblent pas indispensables. Cette plaquette, realisee sous la responsabilite de M Jacques Ferran, president de la commission ministerielle de terminologie des sports, a ete largement diffusee aupres des correspondants de la presse sportive presents a Seoul. Pour les prochaines manifestations olympiques, il faudra continuer a etre vigilant et ne pas relacher nos efforts pour que le francais garde sa place, notamment en vue des jeux de 1992, a Albertville et Barcelone.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bourg-Broc Bruno](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3691

**Rubrique :** Francais : langue

**Ministère interrogé :** francophonie

**Ministère attributaire :** francophonie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 1988, page 2789